

223C2112  
FR0010395681-OP022-AS14

22 décembre 2023

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société

**ALTUR INVESTISSEMENT**

(Euronext Paris)

**Complément à D&I 223C1897 du 22 novembre 2023**

1. Le 22 décembre 2023, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société ALTUR INVESTISSEMENT, en réponse au projet d'offre publique d'achat simplifiée déposé, le 22 novembre 2023, par Invest Securities, agissant pour le compte de la société Suffren Holding<sup>1</sup>, a été déposé.

Ce projet de note en réponse qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet Finexsi, représenté par M. Olivier PERONNET et Lucas ROBIN, mandaté, le 16 novembre 2023, par le conseil de surveillance de la société ALTUR INVESTISSEMENT (sur proposition d'un comité *ad hoc* comprenant une majorité de membres indépendants) en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-1 I, 1° et II du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique d'achat simplifiée et du retrait obligatoire, et (ii) l'avis motivé du conseil de surveillance de la société ALTUR INVESTISSEMENT en date du 20 décembre 2023, en application des dispositions de 231-19, 4° du règlement général, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général.

2. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres concernés sont applicables.

---

<sup>1</sup> Société par actions simplifiée contrôlée par M. François Lombard et sa famille.